

Image not found or type unknown



Procès verbal de difficultés

Par **DUTEUIL**, le **17/03/2011** à **15:21**

Bonjour,rrrnOn doit établir un procès verbal de difficulté avec mon avocate car le notaire ne peut pas faire la liquidation partage après le prononcé du divorce. Comment ça se passe ?nmerci rrrnMme Duteuil